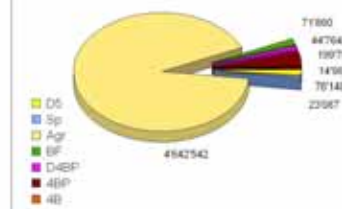


COMMUNE D'AVUSY
 PLAN DIRECTEUR COMMUNAL

INVENTAIRE
 Zones

surface des zones



zones

- 4B
- 4B protégée
- agricole
- bois et forêts
- 4B protégée développement
- 5 développement
- sportive
- destinée à un équipement public
- Plan localisé de quartier (PLQ)

éch. 1:15'000

janvier 2004

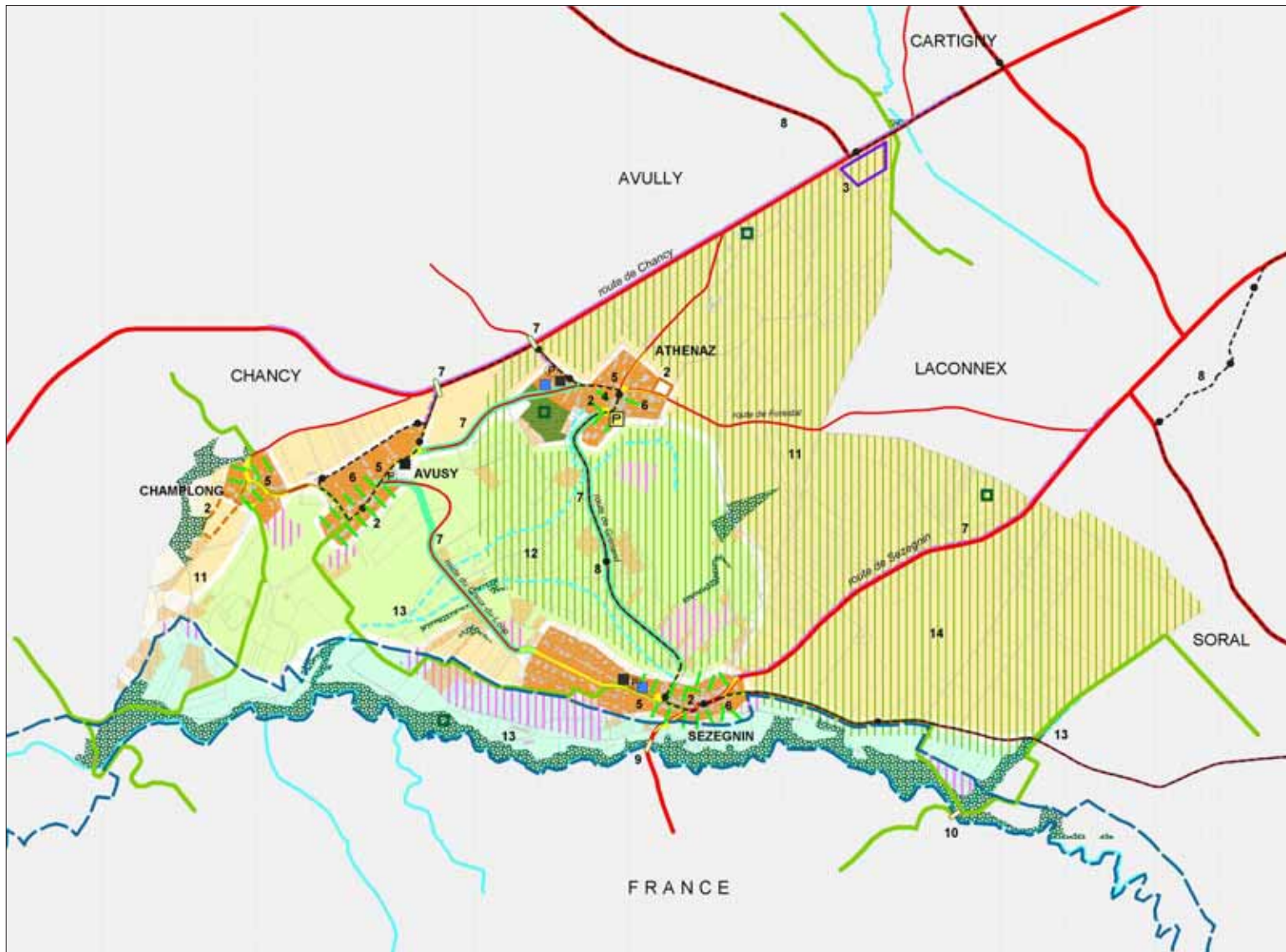


Image directrice

- zonage existant
 - zone de sports
 - projet de zone d'activités
 - projet de zone d'habitat
 - retour en zone agricole
 - équipement public communal
 - équipement scolaire et garderie
 - poste
 - terrain de sports / loisirs
 - parking collectif
 - route cantonale
 - route communale principale
 - réseau TPG actuel
 - arrêt TPG
 - aménagement cyclable existant
 - projet d'aménagement cyclable
 - chemin de randonnée cantonal / transfrontalier
 - cheminement entre les villages
 - aménagement d'espace public et modération de trafic
 - projet de traversée sécurisée (piétons et cyclistes)
 - forêt protégée
 - vigne protégée
 - réseau agro-écologique
 - couronne de vergers et jardins à préserver
 - terrain avec cabanon de weekend
 - plan de site du vallon de la Laire
 - cours d'eau
 - cours d'eau à renaturer
 - pont sur la Laire
 - campagne ouverte du plateau de la Champagne
 - territoire vallonné et bocagé du Creux-du-Loup
 - vallon de la Laire
- 1 - 14 fiche d'action (cf. rapport final pages 35-50)



1. Informer la population

Objectifs

- Susciter le débat public.
- Faire partager à la population les objectifs du plan directeur communal.
- Intégrer le plus possible les habitants de la commune aux mesures mises en œuvre.

Mesures

- organisation d'une séance d'information publique
- présentation de divers aspects du plan directeur communal dans le journal de la commune
- compte-rendu régulier des actions entreprises dans le journal de la commune



Fiche d'action générale n°1:

«informer la population»

Instances concernées

- Autorités communales
- mandataires



2. Modifier les zones d'affectation, élaborer des plans de sites

Objectifs

- Préserver les qualités patrimoniales et paysagères des villages.
- Proposer un développement modéré des villages, dans le respect de leur identité.

Mesures

- restitution à la zone agricole d'une partie de la zone 4B prot. de Champlong
- déclassement en zone 4B prot. d'une parcelle agricole à Athenaz
- élaboration d'un plan de site* pour Sézegnin ou redéfinition de la zone 4B prot.
- élaboration d'un plan de site pour Avusy-Champlong
- élaboration d'un plan localisé de quartier pour coordonner les réalisations dans le village d'Athenaz

* Le plan de site, éventuellement assorti d'un règlement, détermine notamment:

- les mesures propres à assurer la sauvegarde ou l'amélioration des lieux, telles que : maintien de bâtiments existants, alignement aux abords de lisières de bois et forêts ou de cours d'eau; angles de vue, arborisation;
- les conditions relatives aux constructions, installations et exploitations de toute nature (implantation, gabarit, volume, aspect, destination);
- les cheminements ouverts au public ainsi que les voies d'accès à un site ou à un point de vue;
- les réserves naturelles.

(L 4 05 Loi sur la protection des monuments, de la nature et des sites (LPMNS), section 2, art. 38 à 41)



Propositions de développement:

- Avusy - Champlong
- Sézegnin

- Athenaz



Fiche d'action n°2 sur le thème de l'urbanisation:

«modifier les zones d'affectation,
élaborer des plans de sites»

Instances concernées

- Direction de l'aménagement / DAEL
- Direction du patrimoine et des sites / DAEL
- Service de l'agriculture / DIAE
- Service des forêts, de la protection de la nature et du paysage / DIAE
- Autorités communales
- propriétaires

Délai / priorité

A démarrer durant la législature en cours

A consulter

Plan directeur communal, rapport final, pages 73 à 103



3. Etudier l'intérêt d'une zone d'activités intercommunale à Eaumorte

Objectifs

- Proposer à long terme un site susceptible d'accueillir des activités artisanales et de loisirs à l'échelle intercommunale.

Mesures

- vérifier l'intérêt d'une telle démarche auprès des communes voisines
- documenter la capacité d'accueil du site et ses contraintes
- établir les besoins



- Organisation d'une zone d'activités à Eaumorte:
croquis d'intention

Fiche d'action n°3 sur le thème de l'urbanisation:

«étudier l'intérêt d'une zone d'activités intercommunale à Eaumorte»

Instances concernées

- Autorités communales
- Communes de Cartigny, d'Avully et de Laconnex

Délai / priorité

Long terme: objectif à 10-15 ans

A consulter

Plan directeur communal, rapport final, pages 105 à 108



4. Etudier la construction d'une infrastructure (inter)communale à caractère social à Athenaz

Objectifs

- Etudier l'affectation possible de la propriété communale à Athenaz (EMS, petite enfance, logements...)

Mesures

- consultation des communes voisines
- étude de variantes

Fiche d'action n°4

sur le thème de l'urbanisation:

«étudier la construction d'une infrastructure (inter)communale à caractère social à Athenaz»



Athenaz, au coeur du village on trouve un potentiel constructible sur des terrains communaux.

- la fontaine
- la poste
- la route de Grenand

Instances concernées

- Autorités communales
- Communes voisines

Délai / priorité

Réflexion à entreprendre durant la législature

A consulter

Plan directeur communal, rapport final, pages 73 à 81 et 109 à 111



5. Aménager le domaine public et modérer la circulation

Objectifs

- Mettre en valeur les places et les rues des villages et leur conférer une identité d'ensemble.
- Modérer la circulation dans les villages.
- Préserver la qualité des espaces publics.

Mesures

- mise en place d'un concept global de modération de la circulation et d'aménagement des espaces publics pour les trois villages
- établissement d'un projet pour l'espace public à Sézegnin (mairie, fontaine, parking, ...)
- établissement d'un projet pour permettre la suture entre l'ancien et le nouveau village à Avusy
- établissement d'un projet pour la place du village à Athenaz



- Sézegnin
- Avusy - Champlong

- Athenaz

Bardonnex, exemples d'aménagement:
- entrée de zone 30 km/heure
- modération en zone protégée



Fiche d'action n°5 sur le thème des déplacements:

«aménager le domaine public et modérer la circulation»

Instances concernées

- Autorités communales
- Office des transports et de la circulation OTC / DIAE
- Service des monuments et sites SMS / DAEL
- Service des forêts, de la protection de la nature et du paysage SFPNP / DIAE

Délai / priorité

Etude à mettre en place durant la législature
Réalisation échelonnée selon un calendrier des priorités

A consulter

Plan directeur communal, rapport final, pages 73 à 103, 115 à 119 et 125 à 128



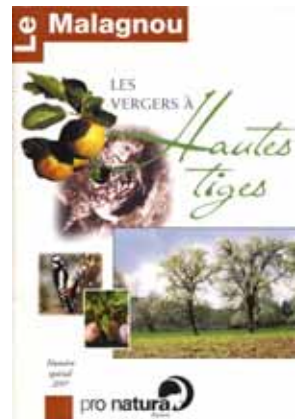
6. Favoriser un aménagement cohérent des quartiers

Objectifs

- Préserver l'identité des villages.
- Favoriser l'intégration des nouveaux quartiers et des parties plus anciennes des villages.
- Favoriser la plantation d'espèces indigènes (haies, arborisation...).

Mesures

- élaboration d'une charte des espaces extérieurs pour les zones constructibles (clôtures, végétation, cheminements,...)



- Avusy



- Athenaz



- Sézegin

Fiche d'action n°6

sur le thème des déplacements:

«favoriser un aménagement cohérent des quartiers»

Instances concernées

- Autorités communales
- Service des forêts, de la protection de la nature et du paysage / DIAE

Délai / priorité

A mettre en place durant la législature

A consulter

Plan directeur communal, rapport final, pages 73 à 103



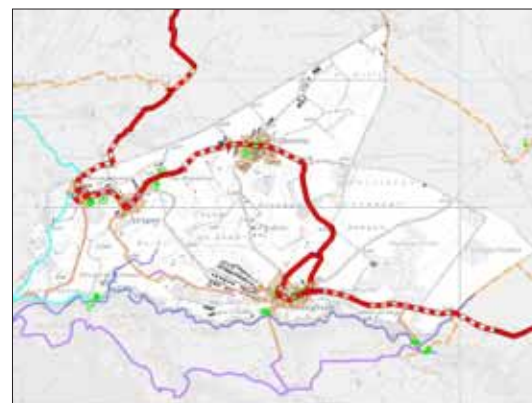
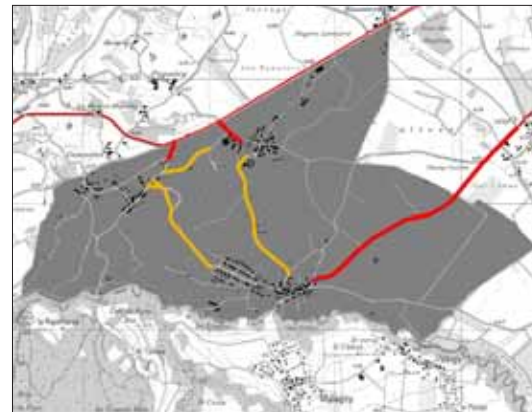
7. Favoriser la mobilité douce

Objectifs

- Améliorer les relations entre les trois villages.
- Sécuriser les déplacements des piétons et des cyclistes.
- Mettre en valeur le patrimoine paysager de la commune et ses voies de communication historiques.

Mesures

- élaboration d'un plan directeur communal des chemins pour piétons
- aménagement du triangle de voies entre les trois villages à l'attention des piétons et des cyclistes
- aménagement d'une piste cyclable sur la route de Séze-gnin
- sécurisation des accès deux-roues à la route de Chancy
- amélioration du confort aux arrêts de bus
- mise en place d'un réseau local de promenades, publication d'un guide



- Liaisons fonctionnelles pour les piétons et les cyclistes entre les villages

- Une promenade thématique: le balcon de la Champagne



- liaisons P2R entre les villages
- aménagements cyclables à réaliser
- aménagements cyclables existants

OBJETS DU PATRIMOINE

- chapelle
- château-fort
- croix routière
- église
- fontaine
- gué
- moulin
- port
- vestige de port

PATRIMOINE BÂTI

- site construit d'importance nationale (ISOS)
- périmètre de recensement architectural du canton de Genève

CHEMINS DE RANDONNÉE

- ch. rando, cantonal
- sentier transfrontalier
- ch. promenade prix ASPAN

TRACÉ DE L'ITINÉRAIRE

- tracé historique
- tracé historique avec substance

Fiche d'action n°7 sur le thème des déplacements:

«favoriser la mobilité douce»

Instances concernées

- Autorités communales
- Service des forêts, de la protection de la nature et du paysage / DIAE

Délai / priorité

A mettre en place durant la législature

A consulter

Plan directeur communal, rapport final, pages 125 à 128 et 139 à 144



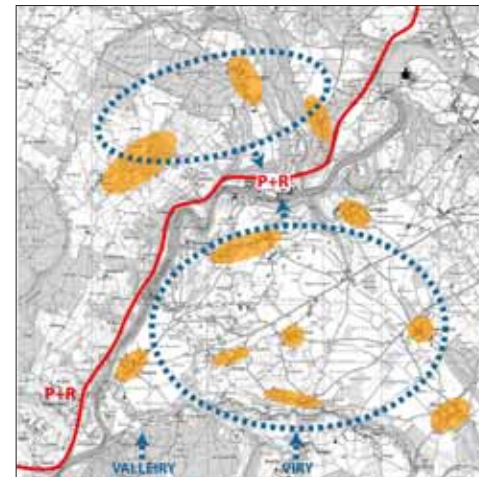
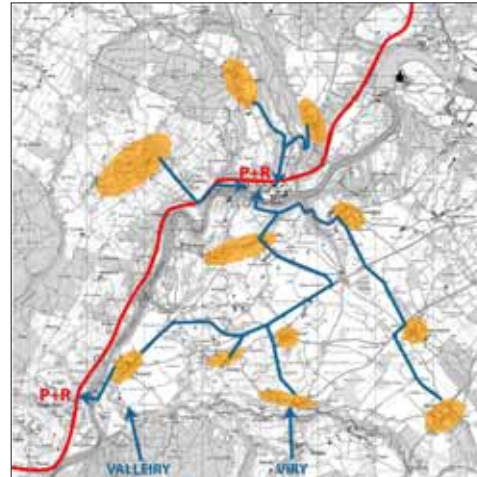
8. Améliorer la desserte par les transports collectifs

Objectifs

- Obtenir une augmentation de la fréquence de la ligne L.
- Prolonger le parcours de la ligne 2 jusqu'à Laconnex.
- Encourager la mise en place d'un bus de rabattement pour la gare RER de La Plaine.

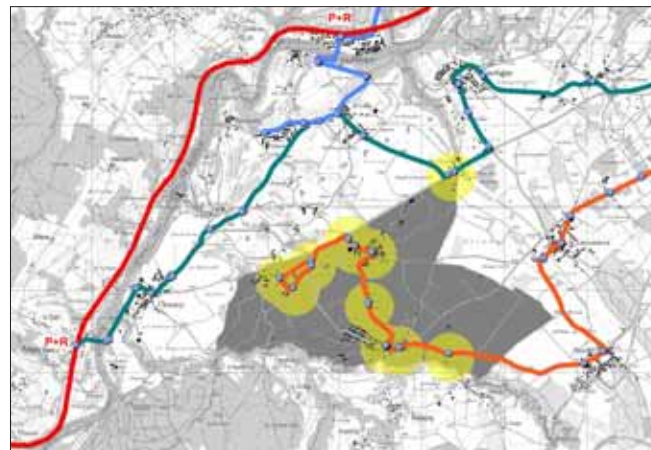
Mesures

- négociation avec les TPG



Etude d'aménagement de La Plaine
(Leutenegger, Triporteur, Viridis, Haring, en cours):
- accessibilité routière du P+R
- secteurs à desservir par un bus de rabattement

- Réseau de transports publics actuel



- TPG
- K
- L
- X
- RER
- Arrêt
- aire 300 mètres

Fiche d'action n°8

sur le thème des déplacements:

«améliorer la desserte par les transports collectifs»

Instances concernées

- Autorités communales
- Communes voisines concernées
- TPG

Délai / priorité

Démarches à entreprendre de suite

A consulter

Plan directeur communal, rapport final, pages 121 à 123



9. Maîtriser le trafic de transit

Objectifs

- Limiter le trafic pendulaire des frontaliers à la douane de Sézegnin.

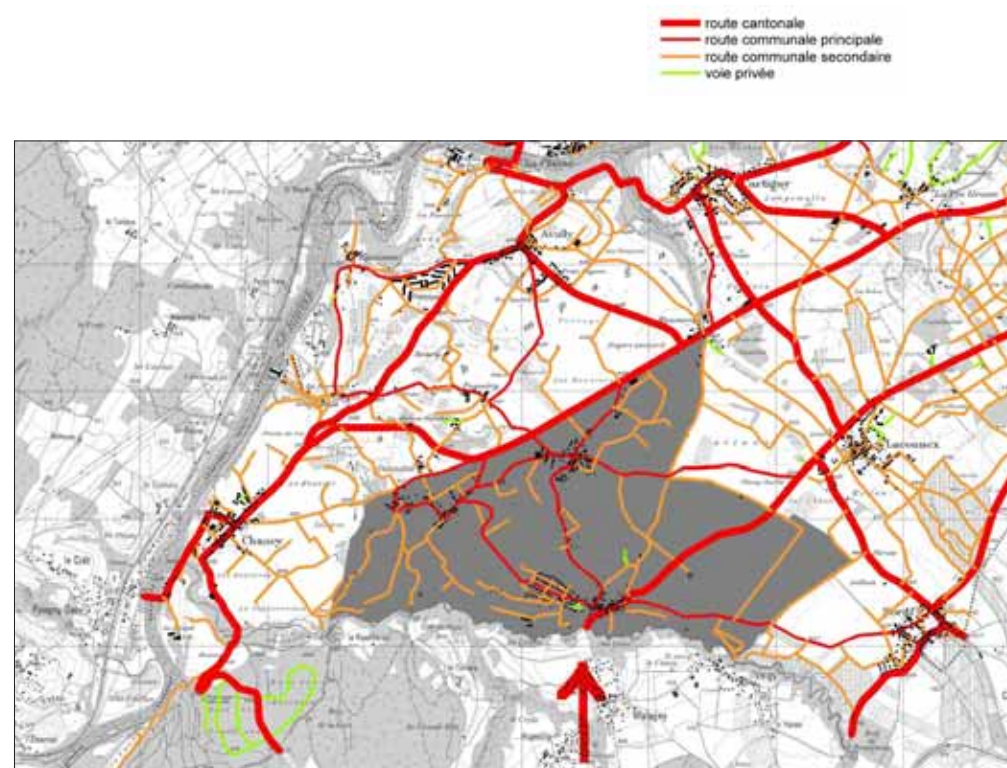
Mesures

- améliorer le passage à la douane de Bardonnex
- pousser à la réalisation de la jonction autoroutière de Viry-Valleiry



- Douane de Sézegnin: le pont sur la Laire

- Voirie actuelle
et position de la douane de Sézegnin (flèche rouge)



Fiche d'action n°9 sur le thème des déplacements:

«maîtriser le trafic de transit»

Instances concernées

- Autorités communales
- Communes voisines
- OTC / DIAE
- Conseil d'Etat, délégation aux transports

Délai / priorité

En cours

A consulter

Plan directeur communal, rapport final, pages 115 à 119



10. Restaurer le pont de Veigy

Objectifs

- Préserver une relation séculaire par-dessus la Laire.
- Sauvegarder un ouvrage d'art historique.
- Améliorer les relations transfrontalières.

Mesures

- restauration du pont de Veigy



- Le chemin du Pont-de-Veigy

- Le pont de Veigy sur la Laire



Fiche d'action n°10 sur le thème des déplacements:

«restaurer le pont de Veigy»

Instances concernées

- Autorités communales
- Service des monuments et sites / DAEL
- Commune de Veigy
- Communauté de communes du Genevois haut-savoyard

Délai / priorité

En cours

A consulter

Plan directeur communal, rapport final, pages 125 à 128 et 139 à 144



11. Etablir une conception d'évolution du paysage en collaboration avec le Réseau agro-écologique (RAE) de la Champagne

Objectifs

- Créer une synergie entre les objectifs poursuivis par le RAE* de la Champagne et le Plan directeur communal.
- Coordonner, évaluer et documenter les transformations du paysage induites par les interventions de différente nature (RAE, activité agricole, protection de la nature et du paysage, activités de loisirs).
- Initier des projets communs.

Mesures

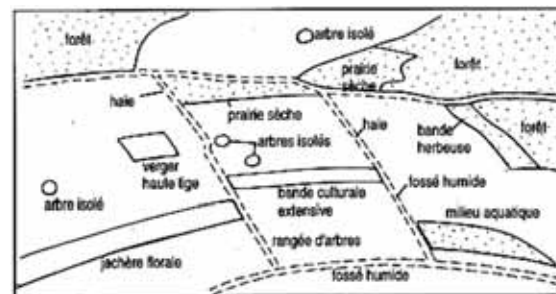
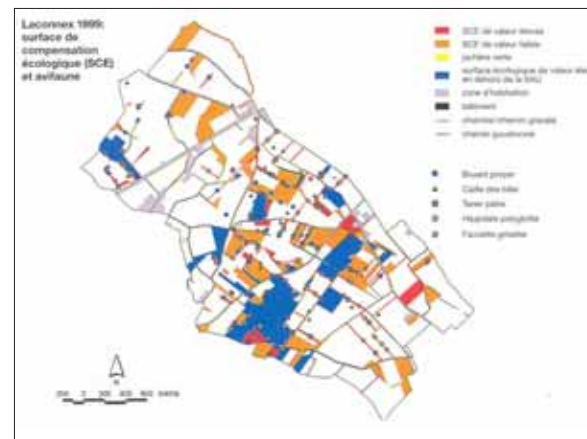
- création du groupe de travail commune / RAE
- élaboration d'un projet cadre de collaboration
- mise sur pied d'un projet pilote à Forestal
- revitalisation du bocage à chênes

* Le réseau agro-écologique peut être considéré comme une organisation concertée et intégrée des surfaces de compensation écologique dans un territoire donné, de manière à satisfaire des objectifs biologiques et écologiques déterminés, ainsi qu'à gérer, dans une optique de développement durable, les multiples activités humaines susceptibles d'influer sur les conditions permettant de remplir ces objectifs.

(Fiche ECO 21, les réseaux agro-environnementaux)



- Une bande-abri
- Un bocage à chênes
- Principe d'un réseau agro-écologique
- Site de motocross dans une ancienne gravière



Fiche d'action n°11 sur le thème de l'espace rural:

«établir une conception d'évolution du paysage en collaboration avec le Réseau agro-environnemental (RAE) de la Champagne»

Instances concernées

- Autorités communales
- agriculteurs de la commune
- Service de l'agriculture / DIAE
- Service des forêts, de la protection de la nature et du paysage / DIAE

Délai / priorité

Coordination à mettre sur pied durant la législature.
Action permanente

A consulter

ECO 21, Fiche problématique «Les réseaux agro-environnementaux», octobre 2003
Plan directeur communal, rapport final, pages 131 à 137 et 145 à 150



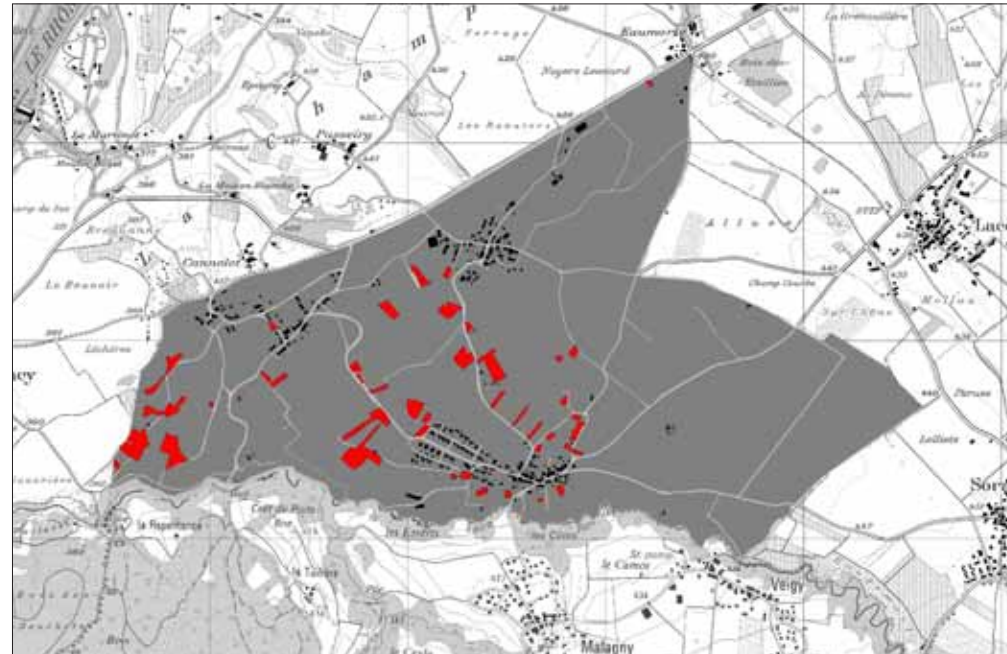
12. Maîtriser le phénomène des cabanons de week-end en zone agricole

Objectifs

- Maîtriser l'évolution des cabanons de week-end et leur impact paysager et environnemental

Mesures

- création d'une commission (inter)communale
- établissement d'un état des lieux
- établissement d'une charte de règles contraignantes à l'attention des propriétaires
- mise au point d'une stratégie avec la Police des constructions / DAEL



- En rouge, la position des parcelles avec cabanons de weekend sur la commune

- Diverses situations d'implantation de cabanons de weekend



Fiche d'action n°12

sur le thème de l'espace rural:

«maîtriser le phénomène des cabanons de week-end en zone agricole»

Instances concernées

- Autorités communales
- Police des constructions / DAEL
- Service de l'agriculture / DIAE
- Service des forêts, de la protection de la nature et du paysage SFPNP / DIAE
- propriétaires

Délai / priorité

Réflexion à entreprendre durant la législature.

A consulter

ECO 21, Fiche problématique «Les constructions de type chalets de week-ends», novembre 2003
Plan directeur communal, rapport final, pages 151 à 152



13. Améliorer la gestion des cours d'eau

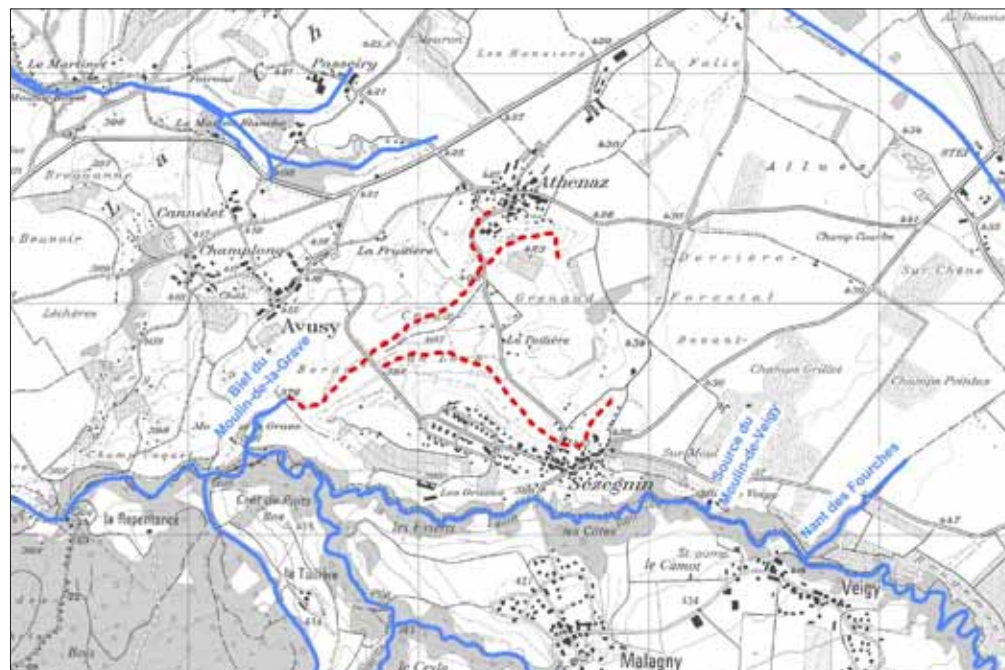
Objectifs

- Préciser les mesures de protection du vallon de la Laire.
- Revitaliser les affluents de la Laire.

Mesures

- établissement d'un règlement pour le plan de site du vallon de la Laire
- renaturation du bief du Moulin de la Grave
- décanalisation du nant des Fourches
- rétablissement du gué du Moulin de la Grave

Situation actuelle des cours d'eau:
 - en bleu, les cours d'eau
 - en rouge, les tronçons sous canalisation
 - Le vallon de la Laire et son cours d'eau



Fiche d'action n°13

sur le thème de l'espace rural:

«améliorer la gestion des cours d'eau»

Instances concernées

- Service de renaturation des cours d'eau / DIAE
- Service des forêts, de la protection de la nature et du paysage / DIAE
- Direction du patrimoine et des sites / DAEL
- Autorités communales
- Commune de Soral

Délai / priorité

En cours

A consulter

ECO 21, Fiche problématique Renaturation et remise à ciel ouvert des ruisseaux, novembre 2003
 ECO 21, Fiche problématique La Laire et son vallon, décembre 2003
 Plan directeur communal, rapport final, pages 153 à 156



14. Gérer l'exploitation des gravières

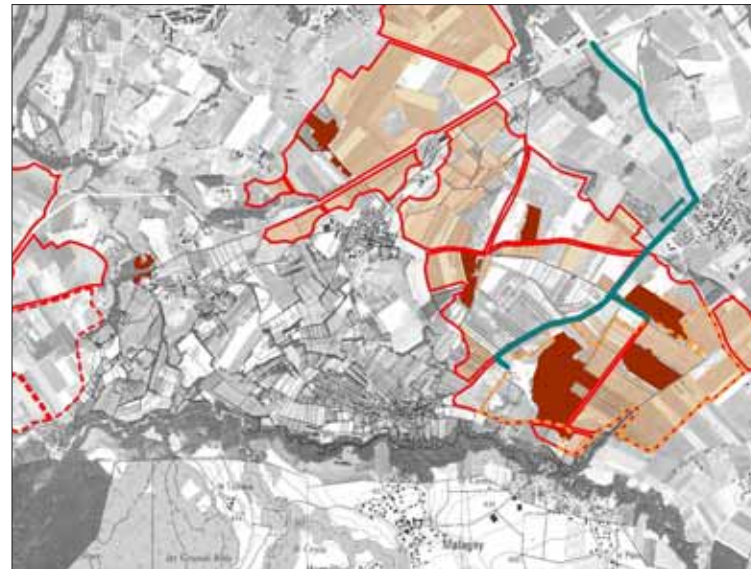
Objectifs

- Contrôler la remise en état des gravières après exploitation et leur réaffectation à l'agriculture.
- Encourager la mise en valeur écologique de certains sites.
- Informer la population de la richesse environnementale du milieu.

Mesures

- réaffectation prioritaire des gravières à l'agriculture
- affectation de la redevance de 25 cts par m³
- acquisition par la commune de parcelles en fin d'exploitation pour en faire des milieux extensifs
- protection des sites de nidification d'oiseaux et de ponte de batraciens, favoriser les implantations d'espèces
- mettre en place une concertation soutenue de tous les acteurs concernés par l'exploitation et le remblayage des gravières

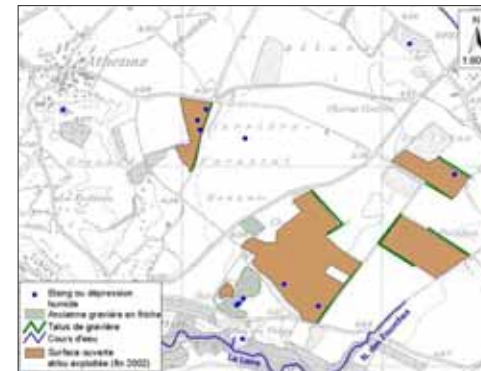
- zone d'exploitation du plan directeur des gravières
- zone d'attente du plan directeur des gravières
- périmètre plan d'extraction
- itinéraire poids lourds
- surfaces ouvertes
- gravières potentielles



- Situation des gravières sur le plateau de la Champagne

- Une gravière

- Un itinéraire poids lourd est prévu sur la route de Sézegin



- Structures écologiques pouvant perdurer après la restitution à l'agriculture (CSD et Ecotec)

Fiche d'action n°14

sur le thème de l'espace rural:

«gérer l'exploitation des gravières»

Instances concernées

- Autorités communales
- exploitants de gravières
- agriculteurs
- RAE
- Service des forêts, de la protection de la nature et du paysage / DIAE
- Service de l'agriculture / DIAE

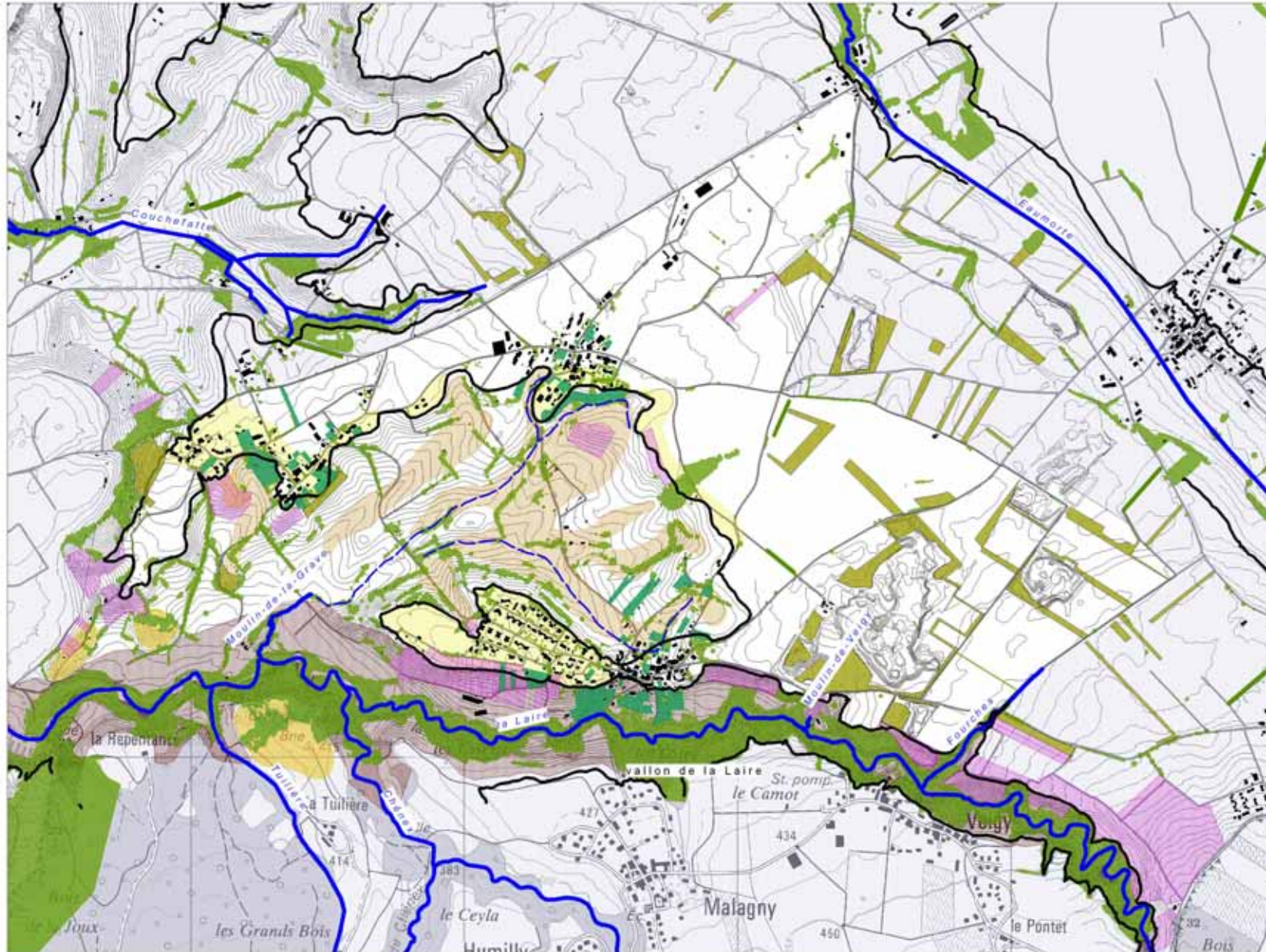
Délai / priorité

Constante

A consulter

ECO 21, Fiche problématique Les gravières, octobre 2003
Plan directeur communal, rapport final, pages 145 à 150

INVENTAIRE Paysage



TOPOGRAPHIE

- combe
- balcon - plateau
- promontoire
- vallon
- ligne de crête

HYDROGRAPHIE

- cours d'eau
- - - ruisseau canalisé

VEGETATION

- verger
- vigne
- alignement d'arbres
- masses végétales et cordons boisés
- friches ou bandes-abri

éch. 1:3'000

janvier 2004

Athenaz : Synthèse de l'inventaire



éch. 1:3'000

janvier 2004

Sézegnin : Synthèse de l'inventaire

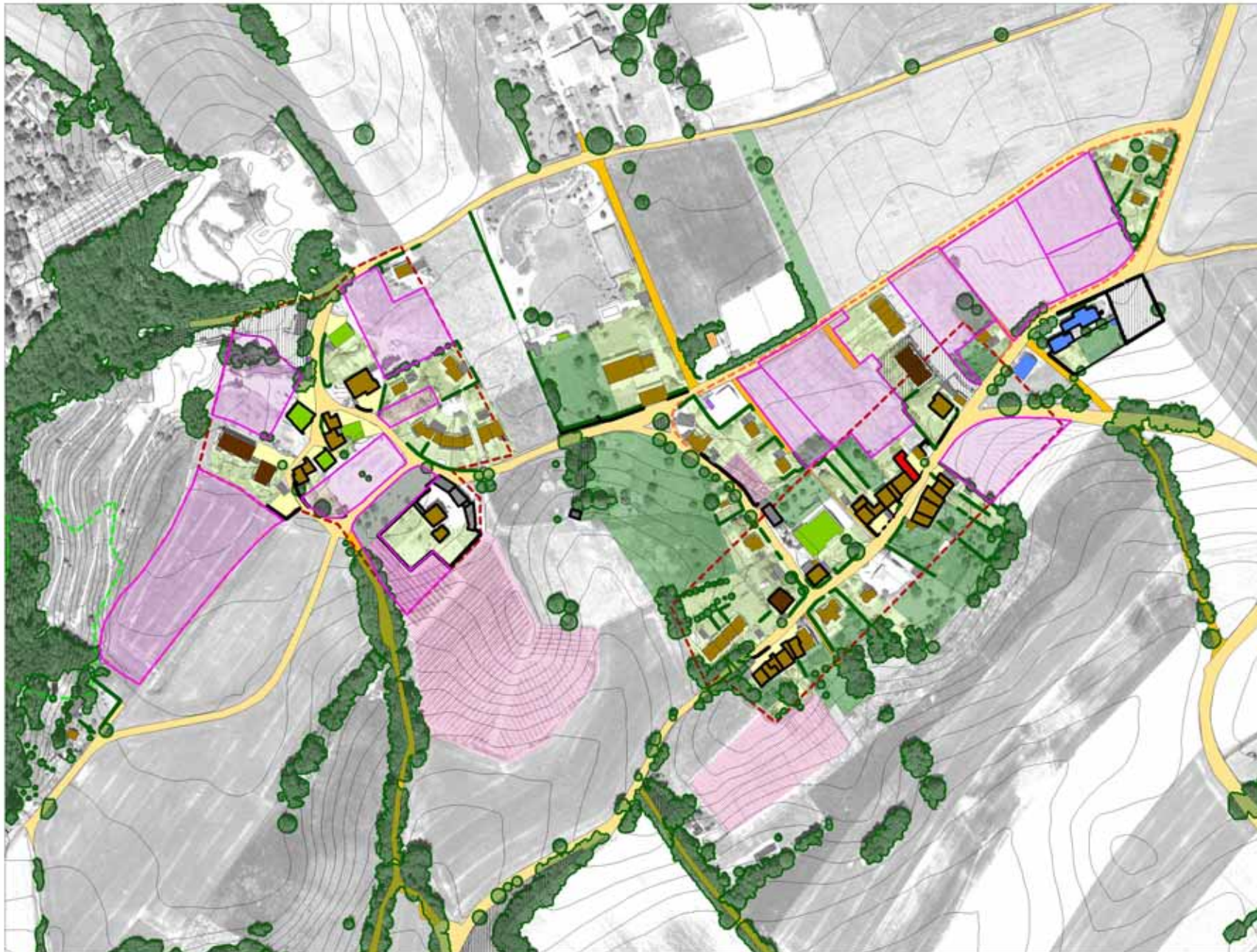


- logement collectif
- hab. à 1 ou 2 logements
- activités et commerces
- équipement
- dépôts et hangars
- dépendances
- agriculture
- technique
- cloture
- haie
- mur
- muret
- rue et route
- cour
- chemin
- jardin
- verger
- vigne
- masses végétales
- propriétés publiques
- potentiels constr. "théoriques"
- 4B protégée
- Bois et forêts
- développement 5
- RECENSEMENT ARCHITECTURAL
- valeurs > 4

éch. 1:3'000

janvier 2004

Avusy - Champlong : Synthèse de l'inventaire



	logement collectif
	hab. à 1 ou 2 logements
	activités et commerces
	équipement
	dépôts et hangars
	dépendances
	agriculture
	technique
	cloture
	haie
	mur
	muret
	rue et route
	cour
	chemin
	jardin
	verger
	vigne
	masses végétales
	propriétés publiques
	potentiels constr. "théoriques"
	4B protégée
	Bois et forêts
	développement 4B protégée
	RECENSEMENT ARCHITECTURAL
	valeurs > 4

éch. 1:3'000

janvier 2004